

Crédit agricole—Loi

ment, les guerres ont été déclenchées parce que des peuples avaient faim. Si nous voulons jouer le rôle de pacificateur et empêcher la guerre et la haine entre les nations, il faut songer à l'avenir et encourager nos jeunes à se lancer en agriculture. N'oublions pas que quoi qu'on dise et quoi qu'on fasse, l'agriculture constitue le fondement de notre société.

Nous pouvons nous passer de nombreuses commodités, mais nous ne pouvons nous passer de nos jeunes gens qui sont absolument nécessaires à notre bien-être. Les députés représentant les circonscriptions rurales de l'Est ou de l'Ouest, de la Colombie-Britannique ou des Maritimes, savent que les jeunes quittent la terre pour aller vivre en ville, souvent pour y faire des études. Je sais qu'il en est ainsi dans les circonscriptions de Perth-Wilmot, Huron, Dufferin-Grey-Simcoe-Waterloo et dans bien d'autres; les jeunes quittent les régions rurales pour aller faire leurs études dans les villes. Il faut renverser cette tendance. Il faut inciter les jeunes, une fois qu'ils ont obtenu leurs diplômes bien mérités, à retourner à la terre et s'occuper de la production de denrées alimentaires.

Cette mesure constitue un grand pas en avant pour encourager les jeunes à se lancer dans l'industrie agro-alimentaire pour le plus grand bien non seulement de ce pays mais du monde entier. J'ai parlé de ce bill avec le ministre de l'Agriculture et je le crois lorsqu'il affirme qu'il s'agit de l'une des meilleures mesures qu'il ait jamais présentées à la Chambre, parce que, grâce à elle, de jeunes gens seront poussés à se lancer dans l'agriculture. Le ministre peut leur dire: «Votre pays a besoin de vous en tant qu'agriculteurs. Vous pouvez assurer un service qui bénéficiera à votre pays et au monde entier. Cette mesure, jointe au bill sur la stabilisation des prix agricoles, vous assumera une place dans le Canada de demain».

Un député intervenant dans le débat a déclaré que l'âge moyen des agriculteurs de sa circonscription était de 57 ans. Il est encore plus élevé dans d'autres circonscriptions. Nous approchons rapidement du moment où beaucoup de nos agriculteurs voudront prendre leur retraite, bien méritée d'ailleurs. Ils ont toujours fait des journées longues et harassantes. Nos agriculteurs sont différents des autres travailleurs: ils ne travaillent pas selon un horaire fixe; ils ne travaillent même pas selon le rythme du jour. Ils font toutes les heures qu'il faut, accomplissant ce qui doit être fait aux champs et dans les bâtiments. Nous sommes maintenant en mesure de leur dire: «Vous avez le droit de prendre votre retraite, car des jeunes sont là pour assurer la relève dans vos fermes.» Ils peuvent assumer les responsabilités de l'exploitation agricole sans entraîner pères, grands-pères et oncles dans les dettes avec eux. Le député de Qu'Appelle-Moose Mountain (M. Hamilton) a mentionné cet aspect.

Cette partie du bill qui permettra aux agriculteurs éventuels de travailler au sein de la population active pendant cinq ans pour ensuite se consacrer entièrement à l'exploitation agricole, mérite une mention particulière.

La plupart des députés ont des antécédents qui ont quelque chose à voir avec l'agriculture, même si nombre d'entre eux ne représente pas une circonscription rurale. Beaucoup viennent d'un milieu stable, à vocation agricole, et notamment le député de Perth-Wilmot (M. Jarvis) et le député de Don Valley (M. Gillies) qui est originaire de la même région que moi et est l'un de nos concitoyens les plus honorés.

Des voix: Bravo!

[M. Douglas (Bruce).]

Une voix: J'espère que le compte rendu témoignera des manifestations d'approbation.

M. Douglas (Bruce): Si les sténographes du hansard font bien leur travail, je suis persuadé qu'il le fera.

Le bill permettra également au ministre d'accomplir certaines autres choses. Par exemple, il sera possible de réviser les taux hypothécaires de temps à autre et de les fixer à des niveaux que pourront se permettre les jeunes.

Le nouveau président de la Société du crédit agricole, dont la nomination a été annoncée il y a quelque temps, est un homme d'une grande compétence et à l'esprit ouvert. Il estime que la loi sur le crédit agricole est très importante pour assurer aux jeunes qui se destinent à l'agriculture l'occasion d'obtenir ce qui leur revient de droit. Cet homme a œuvré dans de nombreuses administrations, et notamment dans celle de l'actuel gouvernement fédéral, et a rempli toutes sortes de fonctions.

Enfin, je signale que la Société du crédit agricole a un défenseur de taille en la personne du Brigadier Rutherford qui fut le premier à épouser l'idée d'une loi sur le crédit agricole et qui a dit dernièrement que les propositions du ministre constituaient un pas dans la bonne direction. Nous en avons certes besoin. J'exhorte tous les députés à considérer ce bill comme un progrès important pour l'avenir du Canada, des Canadiens et de l'agriculture, et de l'appuyer à fond.

M. Stan Schellenberger (Wetaskiwin): Monsieur l'Orateur, je suis heureux de participer à ce débat. Il y a quelques semaines, lors de sa visite dans ma circonscription, le ministre de l'Agriculture (M. Whelan) a parlé de ce bill et il a exprimé l'espoir que l'opposition ne retarderait pas son adoption. Je l'ai attendu patiemment et je suis content que nous puissions le débattre aujourd'hui. Mes commettants ont été très heureux de voir le ministre, tout comme moi.

Ayant déjà participé personnellement à une exploitation agricole, je puis dire que cette activité requiert des qualités d'administrateur et des capitaux. A cela viennent cependant se greffer bien des impondérables, bien des variables contre lesquelles les jeunes agriculteurs désirent sans doute se prémunir. Heureusement, la Société du crédit agricole a une politique souple. C'est nécessaire, car les frais de production augmentent rapidement dans l'agriculture.

On dit souvent que les agriculteurs de l'Ouest reçoivent une manne de plusieurs centaines de millions de dollars pour leurs ventes. Cet argent ne constitue pas vraiment une manne, car les frais de production augmentent sans cesse. Tous les agriculteurs le savent.

Il ne faut pas oublier non plus que lorsqu'un jeune homme se lance dans l'agriculture, il doit souvent vivre dans une région isolée, où il n'y a pas autant de possibilités de loisirs que dans les villes.

● (1530)

Un jeune homme prend tous ces facteurs en considération lorsqu'il pense à demander un prêt à la Société du Crédit agricole. C'est pourquoi j'estime que le gouvernement doit fournir aux jeunes agriculteurs débutants les mêmes stimulants qu'il fournit à l'industrie. Le gouvernement fait bien d'augmenter les limites pour les jeunes agriculteurs. Cependant, il doit aussi se demander si l'agriculteur est capable de rembourser le prêt.

J'appuie les propositions du député de Qu'Appelle-Moose Mountain (M. Hamilton). Entre autres, il a proposé